

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1312

20 mai 2015

### SOMMAIRE

A.A. Assurances s.à r.l. ....	62933	I.S.P. ....	62936
ABTS Immo ....	62976	Jebseniade S.A. ....	62935
BPLP S.à r.l. ....	62939	Key Plastics Automotive Europe S.à r.l. ....	62937
BRE/Osnabrück I Hotel S. à r.l. ....	62934	LCM Partners CO II SLP ....	62959
CitCor Franconia Commercial S.à r.l. ....	62934	Lefate S.A. ....	62976
Delta Lloyd Privilege ....	62932	Lindner Luxembourg S.à r.l. ....	62975
Eastspring Investments ....	62931	LPFE Italy Holding S.à r.l. ....	62974
E.D. Management S.A. ....	62931	Origami ....	62930
Edmond de Rothschild Investment Partners China S.à r.l. ....	62933	pact s.à r.l. ....	62932
Edmond de Rothschild Private Equity China Management S.à r.l. ....	62933	Procon Assets Holding S.A. ....	62930
EIG-APWI Parent S.à r.l. ....	62951	RivCore Amstel 3 Sàrl ....	62930
Electromind S.A. ....	62932	Sagarmatha III S.à r.l. ....	62931
Fafari Green World S.A. ....	62934	S-cape ....	62930
Fininfra ....	62947	S.G.I. S.A. ....	62930
Fisher Holdings Luxembourg Sàrl ....	62962	Sharki Holding S.A. ....	62933
General Mills Luxembourg One S.à r.l. ....	62936	SO-Gestim S.A. ....	62931
General Mills Luxembourg One S.à r.l. ....	62939	Sole Invest S.A. ....	62931
Guilbert Luxembourg S.à r.l. ....	62936	Sparrowhawk Properties 701 S.à r.l. ....	62962
Heli-Europe S.A. ....	62936	Vanako S.à r.l. ....	62961
HellermannTyton Beta S.à r.l. ....	62935	Whirlpool Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	62932
Hipoteca III Lux S.à r.l. ....	62935	Whirlpool Luxembourg Ventures S.à r.l. ....	62933

**Origami, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 173.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015050041/9.

(150057133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**S.G.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1540 Luxembourg, 36, rue Benjamin Franklin.  
R.C.S. Luxembourg B 157.954.

Le Bilan au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015050124/10.

(150057579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**S-cape, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 52, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 104.185.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Référence de publication: 2015050127/10.

(150057731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**Procon Assets Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 56.323.

Je soussignée, Katerina Kubova, administrateur de la société Procon Assets Holding S.A., enregistrée sous le numéro B56.323 (la «Société»), démissionne de ma fonction de l'administrateur avec effet au 4 février 2015 et par conséquent ce document remplace la version déposée au 20/03/2015 et ayant numéro de dépôt initial L150050369.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Katerina Kubova.

Référence de publication: 2015050090/12.

(150057407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**RivCore Amstel 3 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 130.194.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015050104/13.

(150057689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**Sagarmatha III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 136.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015050143/9.

(150057412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**SO-Gestim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 141.876.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2015050158/10.

(150057066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**Sole Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1540 Luxembourg, 36, rue Benjamin Franklin.  
R.C.S. Luxembourg B 143.517.

Le Bilan au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015050160/10.

(150057653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**Eastspring Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 81.110.

Le bilan de la Société au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Eastspring Investments*

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015050399/11.

(150058542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**E.D. Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 172.866.

Suivant la loi du 28.07.2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur, publiée au Mémorial A- N° 161 du 14 août 2014,

Le Conseil d'Administration décide de nommer:

la société «SOCIÉTÉ DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.», expert-comptable, située à L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg et inscrite au RCS sous le numéro B77606, dépositaire des titres au porteur de la société.

Eric Depireux

*Administrateur unique*

Référence de publication: 2015050398/14.

(150057944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Whirlpool Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 800.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 149.147.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Référence de publication: 2015050204/10.

(150057584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**pact s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 58, rue de Machtum.  
R.C.S. Luxembourg B 120.297.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/04/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015050226/12.

(150058094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Electromind S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.  
R.C.S. Luxembourg B 76.547.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement en date du 4 mars 2015 à Kleinbettingen*

L'Assemblée générale a pris la résolution suivante:

1. Le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Bernard, né le 30 avril 1984 à Woluwé-Saint-Pierre, Belgique et demeurant à Rue de l'Esplanade, 6 à B-6700 Arlon, arrivant prochainement à terme, est renouvelé pour une durée de six ans.

Pour extrait conforme

Pour la société ELECTROMIND S.A.

Référence de publication: 2015050411/15.

(150057940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Delta Lloyd Privilege, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 96.850.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 18 mars 2015*

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la démission de Monsieur Emilius Roozen en qualité d'Administrateur avec effet au 12 décembre 2014.

Le Conseil d'Administration nomme Monsieur Jacco Maters, Amstelplein 6, NL-1096 BC Amsterdam, en qualité d'Administrateur et Président avec effet au 12 décembre 2014 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 2 avril 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Delta Lloyd Privilege

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015050390/17.

(150058652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Whirlpool Luxembourg Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 800.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 149.177.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mars 2015.  
Référence de publication: 2015050205/10.

(150057069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

**Edmond de Rothschild Investment Partners China S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Edmond de Rothschild Private Equity China Management S.à r.l.)**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 142.843.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 9 décembre 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 10 mars 2015.

Référence de publication: 2015050401/11.

(150058111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

**Sharki Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 21.272.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 mars 2015*

Le Conseil d'Administration décide de désigner, Madame Sandrine BRASSEL, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 2, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg, comme dépositaire des actions au porteur de la Société, en remplacement de Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, conformément à l'article 42 (1) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pierre SCHILL

*Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2015050794/15.

(150057935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

**A.A. Assurances s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-3931 Mondcrange, 20, Op Feileschter.  
R.C.S. Luxembourg B 165.737.

*Constatation de cession de parts sociales*

Suite à la cession des parts sociales par acte sous seing privé daté du 1<sup>er</sup> avril 2015, il en résulte que le capital de la société A.A. Assurances S.à r.l. Société à responsabilité limitée, se répartit désormais comme suit:

	parts sociales
- Monsieur Maurizio ALUNNI, employé privé, demeurant au 20, Op Feileschter à L – 3931 Mondcrange .....	100
TOTAL: .....	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Mondcrange.

Signature.

Référence de publication: 2015050229/17.

(150058376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

**CitCor Franconia Commercial S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 485.794,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.122.

*Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 27 mars 2015*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Bernhard Rieksmeier en tant que gérant de la Société avec effet au 31 mars 2015;
- de nommer Thomas Gerd Gemeinholzer, née le 3 février 1967, Baden-Baden, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au Jahnstraße 64, 63150 Heusenstamm, Allemagne, en tant que gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2015 et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Référence de publication: 2015050336/15.

(150058480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Fafari Green World S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 163.958.

Je présente ma démission comme Commissaire aux Comptes de votre société.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

*Pour Viscomte S.à r.l.*

Riaz Husain /Aleksandra Lipinski-Hauck

*Manager / Manager*

I hereby tender my resignation as a «Commissaire aux Comptes» of your company.

Luxembourg, 1<sup>st</sup> April 2015.

*Pour Viscomte S.à r.l.*

Riaz Husain /Aleksandra Lipinski-Hauck

*Manager / Manager*

Référence de publication: 2015050425/17.

(150058260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**BRE/Osnabrück I Hotel S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 114.672.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 mars 2015*

En date du 31 mars 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de BRE/Management 3 S.A. de son mandat de gérant unique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Christian HUPFER, né le 21 avril 1982 à Lahr, Allemagne, résidant professionnellement à l'adresse suivante: Kurfürstendamm 207-208, D-10719 Berlin, Allemagne, en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- de transférer le siège social de la Société du 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au:
  - \* 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg avec effet au 31 mars 2015;
  - \* l'associé unique de la Société, BRE/Nine Hotel Holding S.à r.l. a également transféré son siège social au 6, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

BRE/Osnabrück I Hotel S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015050315/22.

(150058591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Hipoteca III Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 171.119.

—  
EXTRAIT

La Société a pris connaissance que l'adresse de son gérant, Monsieur Hervé Marsot, se trouve désormais au 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2015.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2015050498/14.

(150058659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**HellermannTyton Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.276.

Par résolutions signées en date du 23 mars 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Jean-Philippe Kuhn, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Emilie Morette, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2015.

Référence de publication: 2015050495/15.

(150058335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Jebseniade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 79.847.

—  
*Extrait de l'assemblée générale du 27 mars 2015*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société, tenue à Luxembourg le 27 mars 2015, que les résolutions suivantes ont été adoptées:

- L'assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Sylvain Elias de son mandat d'administrateur.

- L'assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Madame Léa Duval, née à Nancy (France) le 20 juin 1990, résidant professionnellement au 3, rue des Bains, L-2018 Luxembourg et ce, jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2021.

- L'assemblée décide de renouveler les mandats de Madame Véronique De Meester et de Madame Emilie Bensmihen à la fonction d'administrateur, et ce, jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2021.

- L'assemblée accepte la démission, avec effet immédiat de la société Milkyway Inc. Group de son mandat de commissaire aux comptes.

- L'assemblée décider de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société Fidus Gestion S.A. (B.55.098) 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, et ce, jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2015.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015050550/25.

(150058166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Guilbert Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 52.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015050491/9.

(150058629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**I.S.P., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 152.892.

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant, à compter du 01/01/2015.  
Luxembourg, le 31/12/2014. JECA DA SILVA BARBOSA SOARES IRENE MARIA.

Référence de publication: 2015050519/9.

(150057951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Heli-Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 51.799.

**EXTRAIT**

Voici la nouvelle adresse de Mr Lionel DOMINIQUE, Directeur de la société, depuis le 1<sup>er</sup> février 2015: Via Cerenaro-Lisciano n. 8, IT-02100 Rieti

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

HELI-EUROPE S.A.

Référence de publication: 2015050510/13.

(150058582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**General Mills Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 3.018.396,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.584.

Suite aux résolutions des associés de la Société en date du 27 mars 2015, les décisions suivantes ont été prises:

- Démission du gérant A suivant à compter du 27 mars 2015:

Monsieur Franciscus W.J.J. Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

- Nomination du gérant A suivant à compter du 27 mars 2015 pour une durée indéterminée:

Monsieur Shehzaad Atchia, né le 22 mai 1982 à Curepipe, Ile Maurice, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Sébastien Rimlinger, gérant A;

- Shehzaad Atchia, gérant A;

- Patrick L.C. van Denzen, gérant B;

- Fabrice Rota, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sébastien Rimlinger

Gérant A

Référence de publication: 2015050484/23.

(150058417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Key Plastics Automotive Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.406.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of the month of March;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

**APPEARED:**

Key Plastics Europe S.à r.l., a limited liability company organised under the laws of Luxembourg with a capital of EUR 812.456.-, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Companies and Trade Register under number B 68568,

here represented by Ms Sabine HINZ, attorney-at-law, professionally residing in Howald (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed “ne varietur” by the proxy-holder of the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

The pre-named party is the sole shareholder of “KP Plastics Automotive Europe S.à r.l.”, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Companies and Trade Register under number B 102406, incorporated by a deed of Me Joseph ELVINGER, notary then residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on June 30, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1077 of October 26, 2004 as last modified by a notarial deed of Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on March 9, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1083 of April 27, 2012 (the “Company”).

All this being declared, the appearing person, acting in her above-mentioned capacity, requested the undersigned notary to draw up as follows:

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Amendment of Article 3 of the Articles of Association of the Company to read as follows:

“The Company’s purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises, to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way sand namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them, to grant to or for the benefit of any affiliated companies any assistance, loans, advances or guarantees and provide security for the obligations of such companies and, finally, to perform any operation, which is directly or indirectly connected to its purpose. The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.”

2. Miscellaneous

The shareholder represented declares that it has had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting and that, therefore, the meeting may be held without prior notice or publication. This meeting is, therefore, validly constituted and may validly deliberate on the agenda.

After deliberation, the meeting unanimously took the following resolution:

*Resolution*

The shareholder resolves to amend Article 3 of the Articles of Association of the Company to read as follows:

“The Company’s purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises, to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way sand namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them, to grant to or for the benefit of any affiliated companies any assistance, loans, advances or guarantees and provide security for the obligations of such companies and, finally, to perform any operation, which is directly or indirectly connected to its purpose. The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.”

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

#### **suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour du mois de mars;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **A COMPARU:**

Key Plastics Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit de Luxembourg ayant un capital de EUR 812.456,-, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 68568,

ici représentée par Mademoiselle Sabine HINZ, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Howald (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration remise sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme susmentionné, a requis le notaire instrumentaire soussigné d'enregistrer ce qui suit:

La partie comparante pré-qualifiée est la seule associée de «KP Plastics Automotive Europe S.à r.l.», ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 102406, constituée selon acte instrumenté par Maître Joseph ELVINGER, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1077 du 26 octobre 2004, modifié pour la dernière fois par acte instrumenté par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1083 du 27 avril 2012 (la «Société»).

En foi de quoi, la comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte comme suit:

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

##### **1. Modification de l'Article 3 des Statuts de la Société, lequel article sera comme suit:**

«La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi à toutes sociétés affiliées ou pour leur profit, de tous assistances, prêts, avances ou garanties, et de l'octroi de garanties pour les obligations de ces sociétés et, enfin toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs précédents, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

##### **2. Divers**

L'associé représenté déclare avoir été notifié de la présente assemblée et avoir eu connaissance de l'ordre du jour de celle-ci au préalable et que, de ce fait, l'assemblée peut être tenue sans préavis ou publication préalable. La présente assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer valablement de l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris la résolution suivante à l'unanimité:

#### *Résolution*

L'associé décide de procéder à la modification de l'Article 3 des statuts de la Société, comme suit:

«La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi à toutes sociétés affiliées ou pour leur profit de tous assistances, prêts, avances ou garanties, et de l'octroi de garanties pour les obligations de ces sociétés et, enfin toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs précédents, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. HINZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 26 mars 2015. Relation: 2LAC/2015/6626. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à la société;

Luxembourg, le 2 avril 2015.

Référence de publication: 2015050559/122.

(150058538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

**General Mills Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.584.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Avril 2015.

General Mills Luxembourg One S.à.r.l.

Sébastien Rimlinger

Gérant A

Référence de publication: 2015050485/14.

(150058510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

**BPLP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 195.785.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

THERE APPEARS:

Wert Investment Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 75,125, having its registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 132.726 (the Sole Shareholder),

represented by Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney of the Sole Shareholder, after having been initialled ne varietur by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to incorporate:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "BPLP S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition, management and development of a portfolio of real estate, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred euro) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares each in registered form, each with a nominal value of EUR 1 (one euro), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. The shareholders may contribute to the Company as Capital Surplus and amounts so contributed shall be freely distributable. Capital Surplus shall mean the amounts (a) contributed by the shareholders to the Company without any shares being issued in exchange, and (b) allocated in the accounts of the Company to the non-share contribution account (account 115 "capital contribution without the issuance of new shares" of the Luxembourg standard chart of account of 10 June 2009).

**Art. 6. Shares.**

6.1. Subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company, each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence, and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders, except as expressly stated in these Articles and subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company and to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law.

**III. Management - Representation****Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. Subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company, all powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. Subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company, the board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of any two managers.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders in number owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders of the Company; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company, subject to the terms of any shareholders agreement entered into from time to time with respect to the Company.

## VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Subscription and Payment*

The Sole Shareholder represented as stated above, hereby declares to subscribe all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares of the Company having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) (the Cash Contribution). The Cash Contribution shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Evidence of the payment of the Cash Contribution has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the Cash Contribution on the Company's bank account and the notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

### *Transitory provision*

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2015.

### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,300.-

### *Sole Shareholder resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

- (a) the Sole Shareholder sets the number of managers (gérants) at 1 (one) manager;
- (b) the Sole Shareholder appoints as sole manager of the Company for an unlimited period of time:

Mr. Jakub Jasica, employee, born on 25 April 1979, in Katowice, Poland, whose professional address is at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg; and

(c) the Sole Shareholder establishes the registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signs together with the notary, the present original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour de mars.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

### **A COMPARU:**

Wert Investment Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant un capital social de EUR 75.125, ayant son siège social au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 132.726 (l'Associé Unique),

représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "BPLP S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il

peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition, la gestion et le développement d'un portefeuille immobilier, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts escudos émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

### **4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de EUR 1 (un euro), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 Les associés peuvent effectuer des apports à la Société en capitaux propres et les montants ainsi apportés seront librement distribuables. Apport en Capitaux Propres signifie les montants (a) apportés par les associés de la Société, sans qu'aucune part sociale ne soit émise en contrepartie et (b) alloués aux comptes de la Société, au compte d'apports en capitaux propres (compte 115 «apport en capitaux propres non rémunéré par des titres» du plan comptable normalisé de Luxembourg daté du 10 Juin 2009).

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes et à une voix aux assemblées générales des associés. La propriété d'une action emporte de plein droit acceptation implicite des Statuts et des résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés, sauf mention expresse dans ces Statuts et sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social et selon les dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale n'importe quand ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés en nombre représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre, ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société, sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés concernant la Société qui peut être conclu de temps à autre.

#### VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Souscription et Libération*

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire de EUR

12.500 (douze mille cinq cents euros) (l'Apport en Numéraire). L'Apport en Numéraire sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le paiement en vertu de l'Apport en Numéraire a été certifié au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat de blocage qui confirme la disponibilité du montant de souscription payé en vertu de l'Apport en Numéraire sur le compte bancaire de la Société. Le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2015.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.300.-

*Résolutions de l'Associé Unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

(a) L'Associé Unique fixe le nombre de gérants est à 1 (un) gérant;

(b) L'Associé Unique nomme en tant que gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:

M. Jakub Jasica, employé, né le 25 avril 1979, à Katowice, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg; et

(c) L'Associé Unique établit le siège social de la société au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 30 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/9677. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Référence de publication: 2015049699/434.

(150057330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

**Fininfra, Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 137.745.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth day of March,  
Before Maître Edouard Delosch, notary residing at Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

AXA Infrastructure Partners FPCI, a fonds professionnel de capital investissement represented by ARDIAN France, a company governed by French law, having its registered office at 20, place Vendôme, 75001 Paris, France and registered under number 403 201 882 RCS Paris,

hereby represented by Ms Jennifer Ferrand, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 24 March 2015.

The appearing is the sole shareholder of Fininfra, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, whose registered office is at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 137745, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner of 31 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 7 May 2008, number 1120 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have last been amended by a deed of Maître Edouard Delosch dated 22 May 2013, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations dated 24 July 2013, number 1776.

The appearing party has requested to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

## Agenda

1 To acknowledge the report of the board of directors of the Company on the renewal of the authorisation given to the board of directors to increase the corporate capital of the Company within the limit of the authorised capital.

2 To renew the authorisation given to the board of directors, during a period of ending five (5) years after the date of publication of the present sole shareholder's resolutions in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the board of directors within the limits of the renewed and increased authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

3 To increase the corporate capital by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-) so as to raise it from its present amount of two million one hundred fifteen thousand three hundred fifty-four euro (EUR 2,115,354.-) to two million one hundred seventeen thousand eight hundred fifty-four euro (EUR 2,117,854.-).

4 To issue two thousand five hundred (2,500) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share and having the same rights and privileges as the existing shares.

5 To accept subscription for these new shares by AXA Infrastructure Partners FPCI and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.

6 To amend article 5 (first and third paragraphs) of the articles of incorporation, in order to reflect the increase of the issued capital of the Company.

7 Miscellaneous.

The sole shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

### *First resolution*

The sole shareholder resolved to acknowledge a report of the board of directors of the Company on the renewal of the authorisation given to the board of directors to increase the corporate capital of the Company within the limit of the authorised capital (the "Report").

The Report will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

### *Second resolution*

The sole shareholder resolved to renew the authorisation given to the board of directors during a period ending five (5) years after the date of publication of the present sole shareholder's resolutions in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the board of directors within the limits of the renewed and increased authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

### *Third resolution*

The sole shareholder resolved, after waiving any preferential subscription right, to increase the corporate capital of the Company by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-) so as to raise it from its present amount of two million one hundred fifteen thousand three hundred fifty-four euro (EUR 2,115,354.-) to two million one hundred seventeen thousand eight hundred fifty-four euro (EUR 2,117,854.-).

### *Fourth resolution*

The sole shareholder resolved to issue two thousand five hundred (2,500) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share and having the same rights and privileges as the existing shares.

### *Fifth resolution*

#### *Subscription - Payment*

Thereupon has appeared AXA Infrastructure Partners FPCI, prenamed, hereby represented by Ms Jennifer Ferrand, employee, residing in Luxembourg, by virtue of the aforementioned proxy (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for two thousand five hundred (2,500) new shares, each having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

The amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the sole shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the two thousand five hundred (2,500) new shares to the Subscriber.

#### *Sixth resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend article 5, first and third paragraphs, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

“ **Art. 5. Capital (first paragraph).** The issued capital of the Company is set at two million one hundred seventeen thousand eight hundred fifty-four euro (EUR 2,117,854.-) divided into two million one hundred seventeen thousand eight hundred fifty-four (2,117,854) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which have been fully paid-in.”

**Art. 5. Capital (third paragraph).** The Board of Directors is authorised and empowered, within the limits of the authorised capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Board of Directors within the limits of the authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the sole shareholder's resolutions of the Company adopted on 26 March 2015, in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and it may be renewed by a resolution of the sole shareholder adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand three Euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-sixième jour de mars,

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Est apparu:

AXA Infrastructure Partners FPCI, un fonds professionnel de capital investissement représenté par ARDIAN France, une société de droit français, ayant son siège social à 20, place Vendôme, 75001 Paris, France et enregistrée sous le numéro 403 201 882 RCS Paris,

représentée aux fins des présentes par Melle Jennifer Ferrand, employée, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 24 mars 2015.

Le comparant est l'associé unique de Fininfra, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137745, constituée suivant acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner en date du 31 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 7 mai 2008, numéro 1120 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Edouard Delosch en date du 22 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 juillet 2013 numéro 1776.

Le comparant a reconnu être pleinement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Prise de connaissance d'un rapport du conseil d'administration de la Société sur le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration de la Société d'augmenter le capital dans les limites du capital autorisé.

2 Renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication des présentes résolutions adoptées par l'actionnaire unique dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le conseil d'administration à concurrence du capital renouvelé et autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire.

3 Augmentation du capital social d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent quinze mille trois cent cinquante-quatre euros (EUR 2.115.354,-) à deux millions cent dix-sept mille huit cent cinquante-quatre euros (EUR 2.117.854,-).

4 Émission de deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

5 Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles par AXA Infrastructure Partners FPCI et acceptation de la libération intégrale de ces actions nouvelles par apport en espèces.

6 Modification de l'article 5 (premier et troisième alinéas) des statuts de manière à refléter l'augmentation du capital social de la Société.

7 Divers.

L'associé unique a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'actionnaire unique a procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration de la Société sur le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration de la Société d'augmenter le capital dans les limites du capital autorisé (le "Rapport").

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

L'actionnaire unique a décidé de renouveler l'autorisation donnée au conseil d'administration pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication des présentes résolutions adoptées par l'actionnaire unique dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le conseil d'administration à concurrence du capital renouvelé et autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de rémission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire.

#### *Troisième résolution*

L'actionnaire unique a décidé, après avoir renoncé à tout droit préférentiel de souscription, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent quinze mille trois cent cinquante-quatre euros (EUR 2.115.354,-) à deux millions cent dix-sept mille huit cent cinquante-quatre euros (EUR 2.117.854,-).

#### *Quatrième résolution*

L'actionnaire unique a décidé d'émettre deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

#### *Troisième résolution*

##### *Souscription - Paiement*

A ensuite comparu AXA Infrastructure Partners FPCI, précité, représentée aux fins des présentes par Melle Jennifer Ferrand, employée, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration précitée (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur a déclaré souscrire deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport en espèces.

Le montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'associé unique a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les deux mille cinq cents (2.500) actions nouvelles au Souscripteur.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'actionnaire unique a décidé de modifier le premier et troisième alinéas de l'article 5 des statuts qui seront dorénavant rédigés comme suit:

« **Art. 5. Capital social (alinéa premier).** Le capital social de la Société est fixé à deux millions cent dix-sept mille huit cent cinquante-quatre euros (EUR 2.117.854,-) divisé en deux millions cent dix-sept mille huit cent cinquante-quatre (2.117.854) actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, intégralement libérées.»

« **Art. 5. Capital Social (troisième alinéa).** Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Conseil d'Administration à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication des résolutions de l'actionnaire unique de la Société adoptées le 26 mars 2015 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. FERRAND, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 27 mars 2015. Relation: DAC/2015/5387. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 02 avril 2015.

Référence de publication: 2015050436/222.

(150058385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

### **EIG-APWI Parent S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 195.829.

#### — STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth day of March,

Before, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

EIG-APWI Holdings, LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE, 19801, United States of America, and registered with the Delaware Secretary of State, Division of Corporations under filing number 5704220 (the Subscriber),

represented by Mrs Arlette Siebenaler, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the Subscriber and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Subscriber, represented as stated above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

## ARTICLES OF ASSOCIATION OF EIG-APWI PARENT S.A R.L.

### Section I. - Definitions

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board means the board of managers of the Company;

Class A Manager means a Manager with an A signatory power; and Class A Managers means all of them;

Class B Manager means a Manager with an B signatory power; and Class B Managers means all of them;

Companies Act means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means "EIG-APWI Parent S.à r.l.";

General Meeting means a general meeting of the Shareholders; and General Meetings means any of them;

Manager means a member of the Board; and Managers means all of them;

Shareholder means any person holding shares or to whom shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles; and Shareholders means all of them;

Share means any issued share from time to time in the capital of the Company; and

Shares means all of them;

### Section II. - Articles of association

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of " EIG-APWI Parent S.à r.l."

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole Shareholder or the General Meeting. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars), represented by 50,000 (fifty thousand) Shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

**Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole Shareholder or the General Meeting, in accordance with article 15 of the Articles.

**Art. 7. Profit sharing.** Each Share entitles the owner thereof to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

**Art. 8. Indivisible Shares.** Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of Shares.** In case of a sole Shareholder, the Shares held by the sole Shareholder are freely transferable.

In case of a plurality of Shareholders, the transfer of Shares *inter vivos* to third parties must be authorised by the General Meeting who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among the Shareholders.

The transfer of Shares *mortis causa* to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving Shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

**Art. 10. Redemption of Shares.** The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of the Shares shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole Shareholder or the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall be applied in accordance with article 15 of the Articles.

**Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of a Shareholder will not terminate the Company.

**Art. 12. Management.** The Company is managed by several Managers who constitute the Board. Each Manager shall be assigned either an A or a B signatory power. The Managers need not to be Shareholders. The Managers are appointed, revoked and replaced by a decision of the General Meeting, adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

The General Meeting may at any time and without cause (*ad nutum*) dismiss and replace any Manager.

In dealing with third parties, the Managers will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the General Meeting fall within the power of the Board.

The Company shall be bound by the joint signatures of a Class A Manager and a Class B Manager.

Any Class A Manager and any Class B Manager may jointly sub-delegate their powers for specific tasks to one or several *ad hoc* agents. The delegating Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The resolutions of the Board shall be adopted by the simple majority of the Managers present or represented. The Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members (including at least one Class A Manager and one Class B Manager) is present or represented at a meeting of the Board.

A chairman *pro tempore* of the Board (the Chairman) may be appointed by the Board for each Board meeting. The Chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the Board for which he has been appointed. The Chairman *pro tempore* is appointed, by vote of the majority of the Managers present or represented at the meeting of the Board (including at least one Class A Manager).

Written notice of any meeting of the Board will be given to all Managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the Board can be convened by a Class A Manager and a Class B Manager. This notice may be waived if all the Managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

A Manager may act at a meeting of the Board by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another Manager as his proxy. A Manager may also participate in a meeting of the Board by conference call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the Managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a Manager in a meeting of the Board by conference call, video-conference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the Board will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the Managers attending, or by the Chairman of the Board, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every Manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the Board held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 13. Liability of Manager.** The Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

**Art. 14. General Meetings.** An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of Shareholders can, instead of being passed at General Meetings, be passed in writing by all the Shareholders. In this case, each Shareholder shall be sent an explicit draft of the resolutions to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority.** The sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting.

In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he/she/it owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his/her/its shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote of the Shareholders, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 16. Financial year.** The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year (the Financial Year).

**Art. 17. Financial statements.** At the end of each Financial Year, the Company's accounts are established and the Board has to prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18. Appropriation of profits, reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The Board may decide to pay interim dividends.

**Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor (commissaire aux comptes) if it has more than 25 (twenty-five) Shareholders. An external auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

In addition, a statutory auditor (commissaire aux comptes) or an external auditor (réviseur d'entreprises agréé) may be appointed from time to time by the sole Shareholder or the General Meeting if it is deemed necessary.

**Art. 21. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription and Payment*

The Articles having thus been established, the Subscriber, represented as stated above, hereby declares that it subscribes in cash to all the 50,000 (fifty thousand) shares, having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each representing the entire share capital of the Company, and having a subscription price of USD 1 (one United States Dollar) per share and an aggregate subscription price of USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars).

All these shares have been fully paid up by the Subscriber by way of a contribution in cash in an aggregate amount of USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars), so that the amount of USD 50,000 (fifty thousand United States Dollars) paid by the Subscriber is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary and the notary expressly bears witness to it.

The contribution in cash is entirely allocated to the nominal share capital account of the Company.

#### *Transitory Provisions*

The Company's first financial year shall begin on the date hereof and it shall end on 31 December 2015.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,800.-.

*Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the Subscriber, being the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

- (a) The sole shareholder resolves to set the number of managers of the Company at 5 (five).
- (b) The sole shareholder resolves to appoint the following 5 (five) persons as managers of the Company for an unlimited period of time and to qualify the appointed managers as either class A managers (the Class A Managers) or class B managers (the Class B Managers):
- (i) Mr William Paul Clatterbuck, associate of EIG Management Company, LLC, whose professional address is at 1700 Pennsylvania Avenue NW, Washington, D.C., 20006, United States of America, is appointed as Class A Manager;
- (ii) Mr Brian Edward Maxted, vice president and associate counsel of EIG Management Company, LLC, whose professional address is at 1700 Pennsylvania Avenue NW, Washington, D.C., 20006, United States of America, is appointed as Class A Manager;
- (iii) Mr Graeme Jenkins, employee, whose professional address is at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as Class B Manager;
- (iv) Mrs Nahima Bared, employee, whose professional address is at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as Class B Manager; and
- (v) Mr Kailash Ramassur, employee, whose professional address is at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as Class B Manager.
- (c) the sole shareholder resolves to set the registered office of the Company at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Subscriber, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the proxyholder of the Subscriber, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the Subscriber, the proxyholder of the Subscriber signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinquième jour du mois du mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

EIG-APWI Holdings, LLC,, une société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE, 19801, Etats-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès du Registre du Delaware (Delaware Secretary of State, Division of Corporations) sous le numéro d'enregistrement 5704220 (Le Souscripteur),

représentée ici par Madame Arlette Siebenaler, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire du Souscripteur et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Souscripteur, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

**STATUTS DE EIG-APWI PARENT S.À R.L.**

**Section I. - Définitions**

- Statuts désigne les statuts de la Société, tels que modifiés de temps à autre;
- Conseil désigne le conseil de gérance de la Société;
- Gérant de Catégorie A désigne un gérant ayant un pouvoir de signature A; et
- Gérants de Catégorie A désigne l'ensemble d'entre eux;
- Gérant de Catégorie B désigne un gérant ayant un pouvoir de signature B; et
- Gérants de Catégorie B désigne l'ensemble d'entre eux;
- Loi de 1915 désigne la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée;
- Société désigne "EIG-APWI Parent S.à r.l.";
- Assemblées Générales désigne les assemblées générales des associés de la Société; et Assemblée Générale désigne l'une d'entre elles;
- Gérants désigne tous les membres du Conseil; et Gérant un membre du Conseil;

Associé désigne une personne détenant des parts sociales ou au profit de laquelle des parts sociales sont cédées ou émises à une date donnée (à l'exclusion de la Société) conformément aux dispositions des Statuts; et Associés désigne chacun d'entre eux;

Parts Sociales désigne l'ensemble des Parts Sociales émises composant le capital social de la Société à une date donnée; et Part Sociale désigne l'une d'entre elles;

## Section II. - Statuts

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "EIG-APWI Parent S.à r.l."

**Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi dans la municipalité de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'Associé unique ou de l'Assemblée Générale. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du Conseil.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 50.000 USD (cinquante mille dollars américains) représenté par 50.000 (cinquante mille) Parts Sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'Associé unique ou de l'Assemblée Générale conformément à l'article 15 des présents Statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Chaque Part Sociale donne droit à son propriétaire à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8. Parts Sociales indivisibles.** Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** Dans l'hypothèse d'un Associé unique, les Parts Sociales détenues par l'Associé unique sont librement cessibles.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'Assemblée Générale représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts Sociales entre Associés.

La cession de Parts Sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les Associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 doivent être respectées.

**Art. 10. Rachat de Parts Sociales.** La Société pourra acquérir des Parts Sociales au sein de son propre capital pour autant que la Société dispose d'une réserve distribuable ou des fonds suffisants à cet effet.

L'acquisition et la disposition par la Société de Parts Sociales ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'Associé unique ou par l'Assemblée Générale. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts en vertu de l'article 15 des Statuts sont d'application.

**Art. 11. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des Associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un Associé ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par plusieurs Gérants qui forment le Conseil. Chaque Gérant se verra attribuer soit un pouvoir de signature A, soit un pouvoir de signature B. Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés. Les Gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'Assemblée Générale, par une résolution adoptée par des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale peut à tout moment et sans justifier d'une raison (ad nutum) révoquer et remplacer tout Gérant.

Vis-à-vis des tiers, les Gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B.

Tout Gérant de Catégorie A et tout Gérant de Catégorie B pourront conjointement déléguer leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Les Gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Les décisions du Conseil seront prises à la majorité simple des voix des Gérants présents ou représentés. Le Conseil peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres (dont au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B) est présente ou représentée lors de la réunion du Conseil.

Un président pro tempore du Conseil (le Président) peut être désigné par le Conseil pour chaque réunion du Conseil. Le Président, si un Président a été désigné, présidera la réunion du Conseil pour laquelle il aura été désigné. Le Président pro tempore sera désigné par vote de la majorité des Gérants présents ou représentés lors du Conseil (dont au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B).

Notification par écrit de toute réunion du Conseil sera donné à tous les Gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du Conseil pourra être convoquée par un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B. Il est possible d'omettre cette convocation si les Gérants sont présents ou représentés au Conseil et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout Gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visio-conférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les Gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un Gérant à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visio-conférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du Conseil seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les Gérants présents au Conseil, ou par le Président du Conseil, si un Président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du Conseil tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 13. Responsabilité des Gérants.** Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Assemblées Générales.** Une Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'Assemblée Générale.

D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions de l'Associé unique ou des Associés pourront, au lieu d'être prises lors d'Assemblées Générales, être prises par écrit par tous les Associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque Associé, et chaque Associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**Art. 15. Droits de vote des Associés, quorum et majorité.** L'Associé unique assume tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale.

En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque Associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il/elle possède ou représente. En cas de pluralité d'Associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les Statuts ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les Associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année (L'Année Sociale).

**Art. 17. Comptes annuels.** A la fin de chaque Année Sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil devra dresser un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 18. Distribution des bénéfices, réserves.** Les bénéfices bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le Conseil pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Commissaire aux comptes - réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) Associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

En outre, un commissaire aux comptes ou un réviseur d'entreprise agréé peut être nommé par l'Associé unique ou par l'Assemblée Générale, si ceux-ci le jugent nécessaire.

**Art. 21. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et libération*

Les Statuts ayant ainsi été établis, le Souscripteur, représenté tel que décrit ci-dessus, déclarent souscrire en numéraire à toutes les 50.000 (cinquante mille) parts sociales, ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, représentant l'intégralité du capital social total de la Société, et ayant un prix de souscription de 1 USD (un dollar américain) par part sociale et un prix de souscription total de 50.000 USD (cinquante mille dollars américains).

Toutes ces parts sociales ont été entièrement libérées par le Souscripteur au moyen d'apport en numéraire d'un montant total de 50.000 USD (cinquante mille dollars américains), de telle sorte que le montant de 50.000 USD (cinquante mille dollars américains) versé par le Souscripteur se trouve dès lors à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

L'apport en numéraire est intégralement alloué au compte de capital social de la Société.

#### *Dispositions Transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de ce jour et prend fin le 31 décembre 2015.

#### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.800.-.

#### *Assemblée Générale Constitutive*

Immédiatement après la constitution de la société, le Souscripteur, en tant que associé unique de la Société, représentant la totalité du capital souscrit de la Société a pris les résolutions suivantes:

(a) L'associé unique décide de fixer le nombre de gérants de la Société à 5 (cinq).

(b) L'associé unique décide de nommer les 5 (cinq) personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée et de conférer aux gérants nommés soit le titre de gérant de catégorie A (les Gérants de Catégorie A), soit le titre de gérant de catégorie B (les Gérants de Catégorie B):

(i) Monsieur William Paul Clatterbuck, collaborateur de EIG Management Company, LLC, résidant professionnellement au 1700 Pennsylvania Avenue NW, Washington, D.C., 20006, Etats-Unis d'Amérique, est nommé Gérant de Catégorie A;

(ii) Monsieur Brian Edward Maxted, vice président et collaborateur conseil de EIG Management Company, LLC, résidant professionnellement au 1700 Pennsylvania Avenue NW, Washington, D.C., 20006, Etats-Unis d'Amérique, est nommé Gérant de Catégorie A;

(iii) Monsieur Graeme Jenkins, employé, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé Gérant de Catégorie B;

(iv) Madame Nahima Bared, employée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommée Gérant de Catégorie B; et

(v) Monsieur Kailash Ramassur, employé, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé Gérant de Catégorie B.

(c) l'associé unique décide d'établir le siège social de la société au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le mandataire du Souscripteur l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du Souscripteur, le mandataire du Souscripteur a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 30 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/9681. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 avril 2015.

Référence de publication: 2015050410/416.

(150058341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

### LCM Partners CO II SLP, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 195.827.

#### STATUTES

*Excerpts of the limited partnership agreement (the "partnership agreement") of LCM Partners CO II SLP dated 17 march 2015*

**1. Partner who is liable.** LCM Credit Opportunities S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 187.703 (the "General Partner").

#### **2. Name, Partnership's purpose and registered office.**

##### I. Name

"LCM Partners CO II SLP", a special limited partnership (société en commandite spéciale).

##### II. Purpose

The purpose of the Partnership is to carry on the business of making investments in pursuit of its investment objective and, in connection with such purpose, to engage in any lawful business or other activity including any activity incidental or ancillary to such purpose. The Partnership will not carry on any other business or activity other than in accordance with the purpose and business of the Partnership, unless otherwise agreed between all partners.

##### III. Registered Office

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**3. Designation of the managers and their signing authority.** Subject to the terms of the Partnership Agreement and the terms of appointment of LCM Capital LLP, a limited liability partnership registered in England and Wales with registered number OC357678 and having its registered office at Camelford House, 89 Albert Embankment, London SE1 7TP as investment manager (the "Investment Manager"), the General Partner shall have the broadest power, capacity and authority to act on behalf of and in the name of the Partnership (either itself or through an attorney or other delegate) to do or perform all acts which it may, in its sole discretion, deem necessary, desirable or advisable in connection with the conduct of the Partnership activities or otherwise in the furtherance of the business or purpose of the Partnership, including, without limitation, the power to acquire, hold and dispose of investments and enter into, execute, maintain and/or terminate contracts, undertakings, agreements, deeds and any and all other documents and instructions in the name of and/or so as to bind the Partnership.

**4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends.** The Partnership has been established as a special limited partnership on and from 17 March 2015 (the "Initial Closing Date"). The initial term of the Partnership (the "Initial Term") shall commence on the Initial Closing Date and continue up to and including the end of the distribution period being a period of five years from:

(i) the second anniversary of the Initial Closing Date or alternatively, at the option of the General Partner with a Limited Partner Ordinary Consent prior approval of (as defined in the Partnership agreement), the third anniversary of the Initial Closing Date;

(ii) the date upon which the General Partner deems that the Partnership is in practical terms fully invested; and

(iii) the date of termination of the investment period by the limited partners by way of limited partner special consent.

The Partnership shall continue in existence notwithstanding any change in the composition of its partners.

Without prejudice to any additional rights or remedies that limited partners may have, the Partnership shall terminate on the expiry of the Initial Term:

(i) the occurrence of an insolvency event in relation to the General Partner, whereupon the Partnership shall terminate automatically;

(ii) the withdrawal (save in the case where the General Partner is substituted), removal or expulsion of the General Partner, whereupon the Partnership shall terminate automatically;

(iii) notice being served by the Investment Manager and the General Partner on the limited partners following any change in the governing law of the Partnership agreement as a result of which, in the reasonable opinion of the Investment Manager, the continuation of the Partnership becomes unlawful, or impractical or inadvisable;

(iv) notice being served on the Investment Manager and General Partner by the limited partners pursuant to the terms of the Partnership agreement; or

(v) such other date may be determined unanimously by the partners of the Partnership.

LCM Capital LLP, on behalf of LCM Partners CO II SLP

### **Übersetzung zum Zwecke der Eintragung**

*Auszug aus dem Gesellschaftsvertrag (der «Gesellschaftsvertrag») der Gesellschaft vom 17. März 2015*

**1. Unbeschränkt haftender Gesellschafter.** LCM Credit Opportunities S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit eingetragenem Gesellschaftssitz in 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, mit einem Stammkapital in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) und eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 187.703, (die „Komplementärin“).

### **2. Name, Zweck und Sitz der Gesellschaft.**

#### I. Name

„LCM Partners CO II SLP“, eine spezielle Kommanditgesellschaft (société en commandite spéciale).

#### II. Zweck

Der Zweck der Gesellschaft ist das Tätigen von Investitionen zur Verfolgung ihres Anlageziels und, in Verbindung mit diesem Zweck, jeder anderen rechtmäßigen Geschäfts- oder anderen Tätigkeit einschließlich jeglicher Neben- oder Hilfstätigkeiten nachzugehen. Die Gesellschaft wird keiner anderen Geschäftsoder anderen Tätigkeit nachgehen, die nicht in Übereinstimmung mit dem Zweck und der Unternehmenstätigkeit der Gesellschaft steht, es sei denn dies wird abweichend zwischen den Partnern vereinbart.

#### III. Sitz

20, rue de la Poste, 2346 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.

**3. Bezeichnung der Geschäftsführer und Zeichnungsbefugnis.** Unter Berücksichtigung der Bestimmungen des Gesellschaftsvertrages und der Bestimmungen über die Bestellung der LCM Capital LLP, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (limited liability partnership), eingetragen in England und Wales unter der Eintragsnummer OC357678 und mit eingetragenem Gesellschaftssitz in Camelford House, 89 Albert Embankment, London SE1 7TP, zur Investment Managerin (die „Investment Managerin“), verfügt die Komplementärin über die weitestgehende Kompetenz, Befugnis und Vollmacht, für und im Namen der Gesellschaft (entweder selbst oder durch einen Vertreter oder anderen Beauftragten) zu handeln, um alle Maßnahmen, die sie in ihrem alleinigen Ermessen im Zusammenhang mit der Durchführung der Gesellschaftstätigkeiten oder anderweitig zur Förderung des Geschäfts oder des Zwecks der Gesellschaft für notwendig, wünschenswert oder ratsam erachtet, vorzunehmen oder durchzuführen, einschließlich der unbeschränkten Befugnis, Anlagen zu erwerben, zu halten und darüber zu verfügen und Verträge, Verpflichtungen, Vereinbarungen, Urkunden und sämtliche anderen Dokumente und Anweisungen im Namen der Gesellschaft und/oder zur Bindung der Gesellschaft zu schließen, zu vollstrecken, fortzuführen oder aufzuheben.

**4. Gründungsdatum und Laufzeit.** Die Gesellschaft wurde am und zum 17. März 2015 als spezielle Kommanditgesellschaft gegründet (der „erste Zeichnungsschluss“).

Die Erstlaufzeit der Gesellschaft (die „Erstlaufzeit“) beginnt mit dem Zeitpunkt des ersten Zeichnungsschlusses und dauert bis zum Ende des Vertriebszeitraums, welcher fünf Jahre beträgt ab:

(i) dem zweiten Jahrestag des Zeitpunkts des ersten Zeichnungsschlusses, nach Wahl der Komplementärin mit einem „Limited Partner Ordinary Consent“ vorheriger Zustimmung (wie im Gesellschaftsvertrag definiert) der dritte Jahrestag des ersten Zeichnungsschlusses;

(ii) dem Datum, an dem die Komplementärin die Gesellschaft als praktisch vollständig investiert erachtet;

(iii) dem Datum der Beendigung des Investitionszeitraums durch besonderen Beschluss der Kommanditisten.

Die Gesellschaft soll ungeachtet einer Änderung der Zusammensetzung ihrer Gesellschafter fortbestehen.

Unbeschadet jedweder zusätzlicher Rechte oder Rechtsbehelfe, die Kommanditisten zustehen mögen, soll die Gesellschaft zu demjenigen der nachfolgenden Zeitpunkte enden, der zuerst eintritt:

(i) der Eintritt eines Insolvenzereignisses in Bezug auf die Komplementärin, woraufhin die Gesellschaft automatisch enden soll;

(ii) der Rückzug (außer für den Fall, dass die Komplementärin ersetzt wird), die Entfernung oder der Ausschluss der Komplementärin, woraufhin die Gesellschaft automatisch enden soll;

(iii) eine von der Investment Managerin und der Komplementärin den Kommanditisten zugestellte Kündigung in Folge einer Änderung des auf die Gesellschaft anwendbaren Rechts als deren Konsequenz die Fortführung der Gesellschaft nach der vernünftigen Einschätzung der Investment Managerin gesetzwidrig, unmöglich oder unratsam wird;

(iv) eine der Investment Managerin und der Komplementärin von den Kommanditisten zugestellte Kündigung gemäß den Bestimmungen des Gesellschaftsvertrages; oder

(v) ein anderer von den Gesellschaftern der Gesellschaft einstimmig bestimmter Zeitpunkt.

LCM Capital LLP, für die LCM Partners CO II SLP

Référence de publication: 2015050595/110.

(150058318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

### **Vanako S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 190.231.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 mars 2015*

En date du 24 mars 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de prendre note du décès de Monsieur Hiroyuki Rex SATO, gérant A de la Société, en date du 7 mars 2015;
- de confirmer et d'accepter la démission de Madame Anne Catherine GRAVE de son mandat de gérant B de la Société avec effet au 31 mars 2015;

- de nommer Madame Antonella GRAZIANO, née le 20 janvier 1966 à Orvieto, Italie, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société avec effet au 31 mars 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- de nommer Madame Sonia BALDAN, née le 27 janvier 1960 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet au 31 mars 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur John J. FOSINA, gérant A
- Monsieur Christian REYNTJENS, gérant A
- Monsieur Christophe AURAND, gérant A
- Madame Catherine KOCH, gérant B
- Madame Antonella GRAZIANO, gérant B
- Madame Sonia BALDAN, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

Vanako S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015049564/30.

(150056496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2015.

**Fisher Holdings Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 104.421.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société prises en date du 2 avril 2015*

- L'associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Iain Alasdair Keith MOODIE de son mandat de Gérant A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Avril 2015.

- L'associé unique de la Société a décidé de nommer Madame Frédérique Evelyne BOROWIEC, née le 7 août 1971 à Saint-Quentin, France, demeurant professionnellement au 16, avenue du Québec, Silic 765, Villebon sur Yvette, F- 91 936 Courtaboeuf, France, en tant que nouveau Gérant A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Avril 2015, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015050450/16.

(150058610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

**Sparrowhawk Properties 701 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 195.791.

**STATUTES**

In the year two thousand and fifteen, on the thirty day of March.

Before Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned;

**THERE APPEARED:**

SPARROWHAWK CAPITAL PARTNERS IV LP, a limited partnership established under the laws of Jersey, having its registered office at Elizabeth House 9 Caste Street, St Helier, JE2 3RT Jersey and registered with the Jersey Financial Service Commission under number 1730 represented by its general partner SPARROWHAWK IV GP LIMITED a limited company established under the laws of Jersey, having its registered office at Elizabeth House 9 Caste Street, St Helier, JE2 3RT Jersey and registered with the Jersey Financial Service Commission under number 114569 (the Subscriber),

here represented by Mrs Cristiana VALENT, employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy, given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the Subscriber and the undersigned notary, shall remain attached to and shall be filed together with this notarial deed with the registration authorities.

The Subscriber, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following articles of incorporation of a company, which it declares to establish as follows:

**Section I - Definitions**

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board means the board of managers of the Company;

Chairman has the meaning given to it in article 12.2 of the Articles;

Class A Managers has the meaning given to it in article 12.1 of the Articles;

Class B Managers has the meaning given to it in article 12.1 of the Articles;

Companies Act means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means "Sparrowhawk Properties 701 S.à r.l.";

General Meeting means a general meeting of the shareholders of the Company; and General Meetings means any of them;

Manager means a member of the Board; and Managers means all of them;

Secretary has the meaning given to it in article 14 of the Articles;

Shareholder means any person holding Shares or to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company) in accordance with the terms of the Articles; and Shareholders means all of them;

Share means any issued share from time to time in the capital of the Company; and Shares means all of them;

Sole Manager means, in the case there is only one Manager, the sole Manager of the Company; and

Sole Shareholder means, in the case there is only one Shareholder, the sole Shareholder of the Company.

## Section II - Articles of association

### Art. 1. Form, name and number of Shareholders.

#### 1.1 Form and name

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Sparrowhawk Properties 701 S.à.r.l."

#### 1.2 Number of Shareholders

The Company may have a Sole Shareholder or several Shareholders.

Where the Company has only a Sole Shareholder, any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The descriptions above are to be construed broadly and their enumeration is not limiting. The Company's purpose shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing matters.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred within such municipality by a resolution of the Board or, as the case may be, of the Sole Manager. The registered office may also be transferred within such municipality by a resolution of the General Meeting or, as the case may be, of the Sole Shareholder.

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, shall further have the right to set up branches, offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

### Art. 5. Share capital.

#### 5.1 Outstanding share capital

The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary Shares having a nominal value of one EUR (EUR 1) each.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

#### 5.2 Contribution to a "capital surplus" account

The Board is authorised to approve capital contributions without the issuance of new shares by way of a payment in cash or a payment in kind or otherwise, on the terms and conditions set by the Board, within the limit prescribed by

Luxembourg law. A capital contribution without the issuance of new shares shall be booked in a “capital surplus” account in accordance with Luxembourg law.

In addition, the General Meeting is also authorised to approve capital contributions without the issuance of new shares by way of a payment in cash or a payment in kind or otherwise, on the terms and conditions set by the General Meeting, within the limit prescribed by Luxembourg law and which shall be booked in the “capital surplus” account referred to in the above paragraph.

**Art. 6. Amendments to the Share capital.** The Share capital may be changed at any time by a decision of the Sole Shareholder or by decision of the General Meeting, in accordance with article 16 of these Articles.

**Art. 7. Profit sharing.** The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 19 in any year in which the General Meeting or, as the case may be, the Sole Shareholder resolves to make any distribution of dividends.

**Art. 8. Indivisible Shares.** Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of Shares.** In case of a Sole Shareholder, the Shares held by the Sole Shareholder are freely transferable.

In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares inter vivos to third parties must be authorised by the General Meeting who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among the Shareholders.

The transfer of Shares mortis causa to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving Shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

**Art. 10. Redemption of Shares.** The Company shall have power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own Share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the Sole Shareholder or the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 16 of these Articles.

**Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder or of one of the Shareholders will not terminate the Company to an end.

## **Art. 12. Management.**

### 12.1 Management

The Company is managed by one or several Managers. If several Managers are appointed, they will constitute a Board. The Manager(s) need not to be Shareholder.

The Manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the General Meeting, adopted by Shareholders owning more than half of the share capital or, as the case may be, of the Sole Shareholder. The General Meeting or, as the case may be, the Sole Shareholder may at any time and without cause (ad nutum) dismiss and replace any Manager.

The Shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the Class A Managers) or class B Managers (the Class B Managers).

The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

### 12.2 Meetings of the Board

A chairman pro tempore of the Board (the Chairman) may be appointed by the Board for each Board meeting. The Chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the Board for which he has been appointed. The Chairman pro tempore is appointed, by vote of the majority of the Managers present or represented at the meeting of the Board.

The Board shall meet upon call by any Managers at the place indicated in the meeting notice.

Written meeting notice of the Board shall be given to all the Managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written meeting notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state they have been duly informed and have had full knowledge of the agenda of the meeting. In addition, if all the members of the Board are present or represented during the meeting and they agree unanimously to set the agenda of the meeting, the meeting may be held without having been convened in the manner set out above.

A member of the Board may waive the written meeting notice by giving his/her consent in writing. Copies of consents in writing that are transmitted by telefax or e-mail may be accepted as evidence of such consents in writing at a meeting of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and at places determined in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager as his or her proxy. Copies of written proxies that are transmitted by telefax or by e-mail may be accepted as evidence of such written proxies at a meeting of the Board.

Any Manager may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or by similar means of communication whereby (i) the Managers attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an ongoing basis and (iv) the Managers can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

The Board may validly deliberate and make decisions only if at least the majority of its members is present or represented. However, in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented. Decisions are made by the majority of the votes expressed by the members present or represented. If a member of the Board abstains from voting or does not participate to a vote, this abstention or non-participation are not taken into account in calculating the majority. A Manager may represent more than one Manager by proxy, under the condition however that at least two Managers are present at the meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or more documents containing the resolutions, signed by each Manager, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Article 12.2 does not apply where the Company is managed by a Sole Manager.

12.3 Minutes of meetings of the Board or of resolutions of the Sole Manager

The resolutions passed by the Sole Manager shall be documented by minutes or by resolutions in writing. The minutes or the resolutions in writing made by the Sole Manager shall be signed by the Sole Manager.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by all the directors present at such meeting or, as the case may be, by the Chairman.

12.4 Powers of the Board and the Sole Manager

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed any actions necessary or useful in connection with the purpose of the Company. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the Articles to the General Meeting fall within the authority of the Board or, as the case may be, of the Sole Manager.

As long as the Company has only a Sole Manager, the Sole Manager has the same powers as those conferred on the Board. In such a case, any reference in these Articles to decisions made or powers exercised by the Board shall be a reference to decisions made or powers exercised by the Sole Manager.

12.5 Delegation of powers

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, may appoint one or more persons (délégué à la gestion journalière), who may be a Shareholder or not, or who may be a Manager or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters pertaining to the daily management and affairs of the Company.

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, is also authorised to appoint a person, either a Manager or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

12.6 Binding signatures

The Company shall be bound towards third parties in all matters (i) by the joint signatures of any two Managers or (ii), in the case of a Sole Manager, by the sole signature of the Sole Manager.

However, if the Shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

In respect of the daily management, the Company shall be bound by the sole signature of the person appointed to that effect.

The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or by the sole signature of the person to whom specific signatory power is granted by the Company, but only within the limits of such power.

**Art. 13. Liability of the Manager(s).** A Manager assumes, by reason of his/her position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/her in the name of the Company.

**Art. 14. Appointment of a secretary.** A secretary may be appointed by a resolution of the Board (the Secretary). The Secretary, who may or may not be a Manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board and, to the extent practical, of the General Meeting, and to keep the records and the minutes of the Board and of the General Meeting in a book to be kept for that purpose in Luxembourg, and she/he shall perform like duties for all committees of the Board (if any) when required. She/he shall have the authority to delegate his powers to one or several persons provided she/he shall remain responsible for the tasks so delegated. The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, to be used as official documents vis-à-vis any third parties.

Article 14 does not apply where the Company is managed by a Sole Manager.

#### **Art. 15. General Meetings.**

##### 15.1 Powers of the General Meeting or of the Sole Shareholder

As long as the Company has only one shareholder, the Sole Shareholder has the same powers as those conferred on the General Meeting. In such a case, any reference in these Articles to decisions made or powers exercised by the General Meeting shall be a reference to decisions made or powers exercised by the Sole Shareholder.

In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders.

##### 15.2 Annual General Meeting - Other General Meetings

An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the General Meeting shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions.

General Meetings, including the annual General Meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

#### **Art. 16. Shareholders' voting rights, quorum and majority.**

##### 16.1 Notice of General Meetings

Unless there is a Sole Shareholder, the Shareholders may also meet in a General Meeting upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles or the Companies Act, by the Board or, as the case may be, the Sole Manager, subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by Shareholders representing more than half ( $\frac{1}{2}$ ) of the share capital.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant General Meeting. The agenda for a General Meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

##### 16.2 Attendance - Representation

All Shareholders are entitled to attend and speak at any General Meeting.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, who need not be a Shareholder, as its proxy in writing. Copies of written proxies that are transmitted by telefax or e-mail may be accepted as evidence of such written proxies at a General Meeting.

Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communication whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an ongoing basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

##### 16.3 Vote

At any General Meeting other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles, resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half ( $\frac{1}{2}$ ) of the share capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the Shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any General Meeting, convened in accordance with the Articles or the Companies Act, for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters ( $\frac{3}{4}$ ) of the share capital. The nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

##### 16.4 Minutes

The minutes of the General Meeting shall be signed by the Shareholders present and may be signed by any Shareholders or the proxyholder(s) representing the Shareholder(s), who so request.

The resolutions adopted by the Sole Shareholder shall be documented in writing and signed by the Sole Shareholder or by the proxyholder representing the Sole Shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the General Meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the Sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**Art. 17. Financial year.** The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of the same year.

**Art. 18. Financial statements.** At the end of each Financial Year, the accounts are closed and the Board or, as the case may be, the Sole Manager, draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the applicable laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the Shareholder(s) for approval.

Each Shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) Shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual General Meeting.

**Art. 19. Appropriation of profits, reserves.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law. That allocation to the legal reserve will cease to be required as soon and as long as the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the legal reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each Share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Companies Act and in compliance with the foregoing provisions, Board or, as the case may be, the Sole Manager, may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Board or, as the case may be, the Sole Manager, fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

**Art. 20. Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholder(s) adopted by half of the Shareholders holding three quarters ( $\frac{3}{4}$ ) of the share capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board or, as the case may be, the Sole Manager or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

**Art. 21. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than twenty-five (25) Shareholders. An external auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**Art. 22. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitional provisions*

The first financial year begins as per today's date and ends on 31<sup>st</sup> December 2015.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed in its entirety by the appearing party SPARROWHAWK CAPITAL PARTNERS IV LP, which hereby subscribes to twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1) each. The subscription amount is allocated to the share capital account of the Company.

All these shares have been paid up in cash for an aggregate amount of twelve thousand and five hundred EUR (EUR 12,500) and therefore the amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred eighty Euro (EUR 1,280.-).

### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. Are appointed as Class A Managers for an unlimited period:

(i) Mr Nicolas West, manager, born 17<sup>th</sup> of May 1972 in Aylesbury, United Kingdom, with professional address at 105, Wigmore Street, W1U 1QY, London, United Kingdom; and

(ii) Mr Andrew Pettit, manager, born 7<sup>th</sup> of March 1968 in Cleethorpes, United Kingdom, with professional address at 105, Wigmore Street, W1U 1QY, London, United Kingdom.

2. Are appointed as Class B Managers for an unlimited period

(i) Mrs Pamela Valasuo, manager, born 26<sup>th</sup> of May 1975 in Borga Ik, Finland, with professional address at 2a, rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg; and

(ii) Mrs Miranda Lansdowne, manager, born 3<sup>rd</sup> October 1974 in Rugby, United Kingdom, with professional address at 2a, rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg.

3. The Company shall have its registered office at 2a rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder has signed with the notary the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente mars.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

### A COMPARU:

SPARROWHAWK CAPITAL PARTNERS IV LP, une société en commandite simple (a limited partnership) constituée en vertu des lois de Jersey, ayant son adresse au Elizabeth House 9 Caste Street, St Helier, JE2 3RT Jersey et immatriculée au Jersey Financial Service Commission sous numéro 1730, représenté par son associé commandité (general partner) SPARROWHAWK IV GP LIMITED une société anonyme, (limited company) constituée en vertu des lois de Jersey, ayant son adresse au at Elizabeth House 9 Caste Street, St Helier, JE2 3RT Jersey and et immatriculée au Jersey Financial Service Commission sous numéro 114569 (le Souscripteur),

ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du Souscripteur et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités d'enregistrement.

Le Souscripteur, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

### Section I - Définitions

Statuts (Articles) désigne les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre;

Conseil (Board) désigne le conseil de gérance de la Société;

Président (Chairman) a la signification qui lui est conférée à l'article 12.2 des Statuts;

Gérants de Catégorie A a la signification qui lui est conférée à l'article 12.1 des Statuts;

Gérants de Catégorie B a la signification qui lui est conférée à l'article 12.1 des Statuts;

Loi de 1915 (Companies Act) désigne la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

Société (Company) signifie "SPARROWHAWK PROPERTIES 701 S.à r.l.";

Assemblée Générale (General Meeting) désigne l'assemblée générale des associés de la Société et Assemblées Générales (General Meetings) désigne l'une d'entre elles;

Gérant (Manager) désigne un membre du Conseil; et Gérants (Managers) désigne les désigne dans leur ensemble;

Secrétaire (Secretary) a la signification qui lui est conférée à l'article 14 des Statuts;

Associé (Shareholder) désigne toute personne détenant des Parts Sociales ou à qui des Parts Sociales ont été transférées ou émises de temps à autre (excluant la Société) en accord avec les termes des Statuts; et Associés (Shareholders) les désigne dans leur ensemble;

Part Sociale (Share) signifie toute part sociale émise de temps à autre dans le capital social de la Société; et Parts Sociales (Shares) les désigne dans leur ensemble;

Gérant Unique (Sole Manager) désigne, dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Gérant, le gérant unique de la Société; et

Associé Unique (Sole Shareholder) désigne, dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, l'associé unique de la Société.

## Section II - Statuts

### Art. 1<sup>er</sup>. **Forme, dénomination et nombre d'Associés.**

#### 1.1 Forme et dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "SPARROWHAWK PROPERTIES 701 S.à r.l."

#### 1.2 Nombre d'Associés

La Société peut avoir un Associé Unique ou plusieurs Associés.

Lorsque la Société n'a un Associé Unique, toute référence aux Associés dans les Statuts est une référence à l'Associé Unique.

**Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, et notamment mais non exclusivement, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

En plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères qui ont comme objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de propriétés immobilières.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y compris, mais non exclusivement, leur gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

Les descriptions ci-dessus doivent être interprétées dans leur sens le plus large et leur énumération n'est pas restrictive. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social décrit ci-avant.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Luxembourg. Il peut être transféré au sein de la municipalité par une décision du Conseil ou, le cas échéant du Gérant Unique. Le siège social peut également être transféré au sein de cette municipalité par simple décision d'une Assemblée Générale ou, le cas échéant de l'Associé Unique.

Le Conseil ou, le cas échéant le Gérant Unique peut établir des succursales, des bureaux, des centres administratifs et agences en tout lieu qu'il jugera utile, que cela soit à ou en dehors du Grand-Duché du Luxembourg.

### Art. 5. **Capital social.**

#### 5.1 Montant du capital social

Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq-cents euro (12.500,- euro) représenté par douze mille cinq-cents (12.500) Parts Sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune.

En sus du capital social émis, un compte de prime d'émission peut être créé sur lequel seront versées les éventuelles primes d'émission payées sur les Parts Sociales en sus de leur valeur nominale. Les sommes figurant au crédit du compte de prime d'émission peuvent être utilisées pour financer les Parts Sociales que la Société souhaiterait racheter à son ou ses Associés, pour compenser d'éventuelles pertes nettes réalisées, faire des distributions à leur profit sous forme de dividende ou affecter des sommes d'argent à la réserve légale.

#### 5.2 Apport au compte de "capital surplus"

Le Conseil est autorisé à approuver les apports en fonds propres sans émission de nouvelles Parts Sociales au moyen d'un paiement en numéraire ou d'un paiement en nature, ou de toute autre manière, effectué selon les conditions définies par le Conseil et dans les limites prévues par la loi luxembourgeoise. Un apport en fonds propres sans émission de nouvelles Parts Sociales doit être enregistré dans un compte de capital surplus conformément à la loi luxembourgeoise.

De plus, l'Assemblée Générale est autorisée à approuver les apports en fonds propres sans émission de nouvelles Parts Sociales, réalisés au moyen d'un paiement en numéraire ou d'un paiement en nature, ou de toute autre manière, selon les conditions définies par l'Assemblée Générale, dans les limites prévues par la loi luxembourgeoise; de tels apports seront enregistrés dans le compte de capital surplus mentionné au paragraphe ci-dessus.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'Associé Unique sinon de l'Assemblée Générale, conformément à l'article 16 des présents Statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Les bénéfices que la Société peut décider de distribuer sont alloués de la manière décrite à l'article 19 au cours d'un exercice où l'Assemblée Générale ou, le cas échéant l'Associé Unique, décide de procéder à une distribution de dividendes.

**Art. 8. Parts Sociales indivisibles.** Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de Parts Sociales.** Toutes cessions de Parts Sociales détenues par l'Associé Unique sont libres.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de Parts Sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'Assemblée Générale représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts Sociales entre associés.

La cession de Parts Sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les Associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 doivent être respectées.

**Art. 10. Rachat de Parts Sociales.** La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de Parts Sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'Associé Unique ou une Assemblée Générale. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 16 des Statuts sont d'application.

**Art. 11. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des Associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'Associé Unique, sinon d'un des Associés, ne mettent pas fin à la Société.

#### **Art. 12. Gérance.**

##### 12.1 Gérance

La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. En cas de pluralité de Gérants, ils constituent ensemble un Conseil. Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés.

Les Gérants sont désignés, révoqués et remplacés par une décision de l'Assemblée Générale adoptée par les Associés détenant plus de la moitié du capital social ou, le cas échéant de l'Associé Unique. L'Assemblée Générale ou, le cas échéant l'Associé Unique peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des Gérants.

Les Associés pourront qualifier les Gérants nommés de Gérants de catégorie A (les Gérants de Catégorie A) ou Gérants de catégorie B (les Gérants de Catégorie B).

Le ou les Associés ne prennent pas part à, ni n'interfèrent dans, la gestion de la Société.

##### 12.2 Réunions du Conseil

Un président pro tempore du Conseil (le Président) peut être désigné par le Conseil pour chaque réunion du Conseil. Le Président, si un président a été désigné, présidera la réunion du Conseil pour laquelle il aura été désigné. Le président pro tempore est désigné par un vote de la majorité des Gérants présents ou représentés lors de la réunion du Conseil.

Le Conseil se réunira sur convocation par tout Gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du Conseil sera donné à tous les Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de l'urgence devront être décrits brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans avis de convocation préalable si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés lors de la réunion du Conseil et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. En outre, si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à une réunion et décident à l'unanimité d'établir un ordre du jour, la réunion pourra être tenue sans convocation préalable effectuée de la manière décrite ci-dessus.

Tout membre du Conseil peut décider de renoncer à la convocation écrite en donnant son accord par écrit. Les copies de ces accords écrits qui sont transmises par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées comme preuve des accords écrits à la réunion du Conseil. Une convocation écrite spéciale n'est pas requise pour une réunion du Conseil se tenant aux lieux et dates prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Tout membre du Conseil pourra se faire représenter à une réunion en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire. Des copies des procurations écrites transmises par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées comme preuves des procurations à la réunion du Conseil.

Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant (i) à tous les Gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés (ii) à toute personne participant à la réunion d'entendre les autres participants et de leur parler, (iii) de retransmettre la réunion de façon continue et (iv) aux Gérants de délibérer valablement. La participation à une réunion du Conseil tenue par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil tenue par un tel moyen de communication est réputée avoir lieu à Luxembourg.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toutefois, dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres du Conseil présents ou représentés. Si un membre du Conseil s'est abstenu de voter ou n'a pas pris part au vote, son abstention ou sa non-participation ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants par procuration, à condition toutefois qu'au moins deux Gérants soient présents à la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution résultera d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par chacun des Gérants, manuellement ou électroniquement au moyen d'une signature électronique reconnue au Luxembourg. La date d'une telle résolution sera celle de la dernière signature.

Le présent article 12.2 ne s'applique pas si la Société est gérée par un Gérant Unique.

#### 12.3 Procès-verbaux des réunions du Conseil ou des résolutions du Gérant Unique

Les résolutions prises par le Gérant Unique seront documentées dans des procès-verbaux ou des résolutions écrites. Les procès-verbaux des résolutions écrites du Gérant Unique seront signés par ce dernier.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil seront signés soit par l'ensemble des Gérants présents à ladite réunion soit, le cas échéant, par le Président.

#### 12.4 Pouvoirs du Conseil et du Gérant Unique

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles se rapportant à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont attribués au Conseil ou, le cas échéant, au Gérant Unique.

Lorsque la Société a un Gérant Unique, ce dernier dispose des mêmes pouvoirs que ceux qui sont conférés au Conseil. Dans un tel cas, toute référence dans les présents Statuts à des décisions prises ou aux pouvoirs 22 exercés par le Conseil sont des références à des décisions prises ou aux pouvoirs exercés par le Gérant Unique.

#### 12.5 Délégation de pouvoirs

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, peut nommer un ou plusieurs délégués à la gestion journalière, qui peuvent être associés ou non, Gérant ou non, et qui auront les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société.

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, est aussi autorisé à nommer une personne, Gérant ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

#### 12.6 Signatures autorisées

La Société est engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux membres du Conseil ou (ii) la signature du Gérant Unique en cas de Gérant Unique.

Toutefois, si les Associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

En ce qui concerne la gestion journalière, la Société sera engagée par la signature unique de la personne nommée à cet effet.

La Société est en outre engagée par la signature conjointe de toutes les personnes ou la signature unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par la Société, et ce uniquement dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

**Art. 13. Responsabilité des gérants.** Le ou les Gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Nomination d'un secrétaire.** Un secrétaire pourra être nommé en vertu d'une résolution du Conseil (le Secrétaire). Le Secrétaire, qui peut être un gérant ou non, agira en tant que clerc aux réunions du Conseil et, dans la mesure du possible, aux assemblées générales des associés. Il devra enregistrer le procès-verbal et établir un compte-rendu du Conseil et des Assemblées Générales dans un livre prévu à cet effet conservé au Luxembourg. Ses attributions seront les mêmes pour tous les comités du Conseil (le cas échéant) si nécessaire. Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, à condition qu'il reste seul responsable des tâches ainsi déléguées. Le Secrétaire pourra émettre au nom de la Société, des certificats et extraits à produire devant les cours et tribunaux, et plus généralement à utiliser comme documents officiels vis-à-vis des tiers.

Le présent article 14 ne s'applique pas si la Société est gérée par un Gérant Unique.

#### **Art. 15. Assemblées Générales.**

##### 15.1 Pouvoirs des Associés ou de l'Associé Unique

Le ou les Associés ont les pouvoirs qui leur sont conférés par les Statuts et la Loi de 1915. L'Associé unique exerce les pouvoirs incombant à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des Associés.

##### 15.2 Assemblée Générale annuelle - autres Assemblées Générales

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou en tout autre lieu au sein de la commune de son siège social, tel que spécifié dans l'avis de convocation à l'assemblée.

Si la Société a plusieurs Associés, sans toutefois dépasser vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent résulter d'un seul et même document ou de plusieurs documents distincts de contenu identique, chacun étant signé par un ou plusieurs Associés. En cas d'envoi de ces résolutions écrites par le ou les Gérants à ou aux Associés en vue de leur adoption, les Associés ont l'obligation -- dans le délai de quinze (15) jours calendaires à compter de l'envoi du texte des propositions de résolutions - d'exprimer leur vote écrit en retournant ces résolutions par tout moyen de communication permettant de transmettre un texte écrit. Les règles de quorum et de majorité applicables à l'adoption des résolutions par l'Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à l'adoption des résolutions écrites.

Chaque Assemblée Générale, y compris l'Assemblée Générale annuelle, se tiendra au siège social de la Société ou en tout autre endroit du Luxembourg. Une Assemblée Générale pourra se tenir à l'étranger si, suivant l'appréciation du ou des Gérants dont la décision est définitive et obligatoire, un cas de force majeure l'exige.

#### **Art. 16. Droits de vote des Associés, quorum et majorité.**

##### 16.1 Convocation des Assemblées Générales

Sauf en cas d'Associé Unique, les Associés peuvent aussi se réunir en Assemblée Générale sur convocation conformément aux Statuts ou à la Loi de 1915, du ou des Gérants, ou, par le ou le(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant), ou, par un groupe d'Associés représentant plus de la moitié (½) du capital social.

Les convocations envoyées aux Associés indiqueront le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, ainsi que l'ordre du jour et la nature des questions qui feront l'objet des délibérations. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale spécifie également, le cas échéant, toute proposition de modification des Statuts et, le cas échéant, inclut le texte des changements concernant l'objet social ou la forme sociale de la Société.

Chaque fois que tous les Associés sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée peut avoir lieu sans convocation préalable.

##### 16.2 Présence et représentation

Chaque Associé peut participer et prendre la parole à une Assemblée Générale.

Chaque Associé peut prendre part à une Assemblée Générale de la Société en désignant par écrit une autre personne, Associé ou non, comme son mandataire. Des copies des procurations écrites envoyées par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées par l'Assemblée Générale comme preuves de procurations écrites.

Tout Associé peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Associés participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion est retransmise de façon continue et (iv) les Associés peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion tenue par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à ladite réunion.

##### 16.3 Vote

En dehors des Assemblées Générales convoquées en vue de modifier les Statuts de la Société ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise à des règles de quorum et de majorité applicables en matière de modification des

Statuts selon le cas, les résolutions sont adoptées par les Associés représentant plus de la moitié ( $\frac{1}{2}$ ) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion (ou consultation écrite), les Associés sont convoqués (ou consultés) une deuxième fois et les résolutions sont adoptées, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées, à la majorité simple des voix exprimées.

Les résolutions d'une Assemblée Générale, convoquée conformément aux Statuts ou à la Loi de 1915, aux fins de modifier les Statuts de la Société ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise à des règles de quorum et de majorité applicables en matière de modification des Statuts, sont adoptées à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts ( $\frac{3}{4}$ ) du capital social. La nationalité de la Société peut seulement être modifiée à l'unanimité des Associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

#### 16.4 Procès-verbaux

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est signé par les Associés présents et peut être signé par les Associés ou par le(s) représentant(s) des Associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'Associé Unique sont constatées par des procès-verbaux signés par l'Associé unique ou par le représentant de l'Associé Unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par le ou les Associés, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée Générale à produire en justice ou à un autre titre, sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement en cas de pluralité de Gérants.

**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 18. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'Exercice Social, les comptes sont clôturés et le(s) Gérant(s) dressent un inventaire de l'actif et du passif, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément aux lois applicables.

Les comptes annuels statutaires et/ou consolidés sont soumis à l'approbation du ou des Associés.

Chaque Associé ou son représentant peut consulter les documents financiers au siège social de la Société. Si la Société comprend plus de vingt-cinq (25) Associés, ce droit peut seulement être exercé dans les quinze (15) jours calendaires précédant la date de l'Assemblée Générale annuelle.

**Art. 19. Distribution des bénéfices, réserves.** Le bénéfice net annuel de la Société est affecté à concurrence d'au moins cinq pour cent (5 %) à la formation ou l'alimentation de la réserve requise par la loi. Cette affectation à la réserve légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social émis de la Société.

A l'issue de l'affectation à la réserve légale, le ou les Associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau, des réserves distribuables ou de la prime d'émission à ou aux Associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions.

Sous réserve des conditions (le cas échéant) prescrites par la Loi sur les Sociétés et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux Associés. Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique fixent le montant et la date de paiement de ces acomptes sur dividendes.

**Art. 20. Liquidation.** La Société peut être dissoute par résolution du ou des Associés adoptée par la moitié des Associés détenant les trois quarts ( $\frac{3}{4}$ ) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera conduite par le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique ou toutes autres personnes (personnes physiques ou personnes morales) nommées par le ou les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Après avoir réglé l'ensemble des dettes et passifs de la Société (y compris les frais de liquidation), le boni net de liquidation sera distribué à ou aux Associé(s) de sorte qu'un résultat identique à celui fixé par les règles de distribution prévues pour les versements de dividendes soit atteint sur une base globale.

**Art. 21. Commissaire aux comptes - réviseur d'entreprises agréé.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) Associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

**Art. 22. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence en date d'aujourd'hui et se clôt le 31 décembre 2015.

*Souscription - Libération*

Le capital a été souscrit dans son intégralité par la partie comparante SPARROWHAWK CAPITAL PARTNERS IV LP, qui par la présente souscrit à douze mille cinq-cents (12.500) Parts Sociales d'un euro (1 EUR) chacune. Le montant de la souscription est alloué au compte du capital social de la Société.

Toutes les Parts Sociales ainsi souscrites ont été libérées par un versement en numéraire d'un montant total de douze mille cinq-cents euro (12.500 EUR) et donc le montant de douze mille cinq-cents euro (12.500 EUR) se trouve doré et déjà à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cent quatre-vingt euros (1.280,- EUR).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés Gérants de Catégorie A pour une durée illimitée:

(i) Monsieur Nicolas West, gérant, né le 17 mai 1972, à Aylesbury, Royaume-Uni, ayant pour adresse professionnelle 105 Wigmore Street, W1U 1QY, Londres, Royaume-Uni; et

(ii) Monsieur Andrew Pettit, gérant, né le 7 mars 1968, à Cleethorps, Royaume-Uni, ayant pour adresse professionnelle 105 Wigmore Street, W1U 1QY, Londres, Royaume-Uni.

2. Sont nommés Gérants de Catégorie B pour une durée illimitée

(i) Madame Pamela Valasuo, gérante, née le 26 mai 1975, à Borga Ikk, Finlande, ayant pour adresse professionnelle 2a, rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg; et

(ii) Madame Miranda Lansdowne, gérante, née le 03 octobre 1975, à Rugby, Royaume-Uni, ayant pour adresse professionnelle 2a, rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg

3. Le siège social de la Société est établi au 2a rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Cristiana VALENT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 31 mars 2015. Relation GAC/2015/2715. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur ff. (signé). Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015050163/686.

(150057614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

**LPFE Italy Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.102.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 95.045.

Les comptes consolidés de CBRE Logistics Property Fund Europe CV au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2015.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015049968/13.

(150057156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

**Lindner Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen, porte 6.

R.C.S. Luxembourg B 18.278.

L'an deux mille quinze,

le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach,

**A COMPARU:**

La société anonyme de droit allemand Lindner Aktiengesellschaft Decken-, Boden-, Trennwandsysteme, avec siège social à D-94424 Arnstorf, Bahnhofstrasse 29, inscrite au "Handelsregister B des Amtsgerichts Landshut" sous le numéro HRB 2234,

ici représentée par son mandataire spécial Monsieur Francis TILKIN, gérant de société, demeurant à B-6700 Arlon Viville, rue du Moulin à Huile 49/5, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 23 février 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée LINDNER LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège social à L-5495 Wintrange, 38, route du Vin, inscrite au registre de commerce et de sociétés à Luxembourg sous le numéro B 18.278 (NIN 1981 24 01 400).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Hyacinthe GLAESENER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 10 avril 1981, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 130 du 2 juillet 1981, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER, alors de résidence à Echternach, en date du 19 septembre 1986, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 341 du 9 décembre 1986;

- suivant acte reçu par le notaire Edmond SCHROEDER, alors de résidence à Mersch, en remplacement de son collègue empêché Maître Gérard LECUIT, alors de résidence à Mersch, en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 80 du 25 mars 1988;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 11 janvier 1989, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 151 du 1<sup>er</sup> juin 1989;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 5 décembre 1990, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 186 du 18 avril 1991;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 5 décembre 1990, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 191 du 22 avril 1991;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 20 janvier 1993, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 206 du 6 mai 1993;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 15 septembre 1993, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 565 du 29 novembre 1993;

- suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, alors de résidence à Hesperange, en date du 17 mai 1995, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 445 du 11 septembre 1995;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 17 juillet 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 626 du 10 novembre 1997;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 10 mai 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 601 du 6 août 1999;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 6 février 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 826 du 29 septembre 2001;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 7 décembre 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 558 du 10 avril 2002;

- suivant acte reçu par ledit notaire Gérard LECUIT en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1195 du 9 août 2002;

- suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 16 janvier 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 366 du 2 avril 2004;

- suivant acte reçu par le notaire Joseph GLODEN, alors de résidence à Grevenmacher, en date du 21 février 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 603 du 22 juin 2005;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 juillet 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1183 du 16 juin 2007;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 avril 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1320 du 4 juin 2013;

- suivant acte reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 6 novembre 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 3064 du 4 décembre 2013.

Que le capital social de la société s'élève à trois cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent vingt Euros quatorze Cents (€ 385.920,14), représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante-sept Euros vingt-huit Cents (€ 257,28), toutes attribuées à la société anonyme de droit allemand Lindner Aktiengesellschaft Decken-, Boden-, Trennwandsysteme, pré qualifiée.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de Wintrange à Holzem et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège de la société est établi à Holzem.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-8279 Holzem, 28, route de Capellen, porte 6.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. TILKIN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 25 mars 2015. Relation: GAC/2015/2535. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 02 avril 2015.

Référence de publication: 2015050599/82.

(150058400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---

**Lefate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 109.481.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2015.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015049961/11.

(150057827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2015.

---

**ABTS Immo, Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 195.258.

---

*Extrait de la résolution de l'actionnaire unique tenue en date du mardi 31 mars 2015*

Il résulte de la résolution de l'actionnaire unique qui s'est tenue en date du 31 mars 2015 que:

L'actionnaire unique a décidé de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 75, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Un Mandataire

Référence de publication: 2015050255/15.

(150058374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2015.

---